



COMMISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, MOBILITE

SÉANCE DU 27 FÉVRIER 2023

**Rapport concernant l'ouverture d'un crédit d'étude de CHF58'000.- TTC destiné à la phase SIA 41 d'appel d'offres des travaux d'adaptation du réseau secondaire d'assainissement en lien avec le projet du tramway Nations-Grand-Saconnex**

Sur proposition du Conseil Administratif, la commission s'est réunie le 27 février 2023 afin d'étudier le projet cité en titre. M. Megevand, pour le SATPE, ainsi que M. Jimaja, Conseiller administratif, participent à la séance.

Dans un premier temps, M. Megevand rappelle le contexte de rénovation du réseau d'assainissement secondaire, qui se fait en synergie avec l'arrivée des travaux du Tram Nations-Grand-Saconnex. Indépendamment de l'arrivée du tramway, ces travaux auraient dû être effectués. Les secteurs concernés sont : la route de Ferney, l'Ancienne-Route, le chemin Edouard-Sarasin et Auguste-Vilbert.

Depuis la dernière séance, des dommages sur le réseau ont fait privilégier la variante de mise en séparatif des collecteurs sur le chemin Auguste-Vilbert.

Le calendrier des travaux est ensuite présenté. La phase d'appel d'offre est prévue pour le début d'année 2023, et la fin estimée des travaux est prévue pour septembre 2026. Le projet étant actuellement en phase d'adjudication, nous votons sur un crédit d'étude, qui sera par la suite intégré au crédit de réalisation et pris en charge par le Fonds Intercommunal d'Assainissement (FIA).

Pour rappel, la commission avait recommandé au Conseil Administratif de profiter de toutes fouilles sur le territoire communal afin d'intégrer les tubes qui permettent l'installation future de la fibre optique.

La commission préavise ce projet de délibération à l'unanimité des membres présent-e-s ayant le droit de vote, et recommande au conseil municipal de la suivre dans ses conclusions.

Ce rapport est approuvé à l'unanimité des membres présent-e-s ayant le droit de vote.

Le Grand-Saconnex, le 27 février 2023

Damian VEIGA LÖFFEL  
Rapporteur



COMMISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, MOBILITE

SÉANCE DU 27 FÉVRIER 2023

**Rapport concernant l'ouverture d'un crédit d'étude complémentaire de CHF92'000.- TTC destiné à engager les études d'actualisation du schéma directeur du secteur de la Susette**

---

Sur proposition du Conseil Administratif, la commission s'est réunie le 27 février 2023 afin d'étudier le projet cité en titre. M. Exquis, pour le SATPE, et M. Jimaja, Conseiller administratif, participent à la séance.

Dans un premier temps, M. Jimaja introduit le contexte général d'actualisation du schéma directeur de la Susette, qui est fait notamment au prisme de l'urgence climatique.

M. Exquis, dans un deuxième temps, présente le schéma directeur initialement réalisé en 2019 et la volonté d'en actualiser certaines lignes directrices.

Le schéma directeur 2023 a pour objectif principal de faire du secteur Susette un quartier mixte, exemplaire en matière de durabilité notamment. L'ouverture de ce crédit d'étude a également trois sous-objectifs :

- adapter le projet urbain et le schéma directeur → programme de logement-activité-équipements publics, intégration d'un parc agro-urbain, structure urbaine et espaces publics, mobilités ;
- garantir la faisabilité foncière du développement et assurer l'équité entre propriétaires ;
- s'appuyer sur les apports de la concertation citoyenne à chaque étape du processus.

La gouvernance de ces études a également été présentée.

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

1. Décembre 2022 – Février 2023 : Organisation du mandat et des processus.
2. Mars 2023 – Juin 2023 : Recueil des attentes et définition des enjeux.
3. Juillet 2023 – Décembre 2023 : Exploration et partage des orientations.
4. Janvier 2024 – Mars 2024 : Formalisation.
5. Avril 2024 – Juin 2024 : Validation.

Comme évoqué ci-dessus, la concertation prendra une large place dans ce processus et sera suivie par un groupe de citoyen-ne-s afin d'en assurer la bonne tenue.

Cette actualisation du schéma directeur est vouée à être prise en charge à 50% par le canton et à 50% par la commune. A cet égard, il existe encore une tranche financière de CHF 26'886.- votée en 2016, auquel est aujourd'hui ajouté CHF 92'000.-, qui correspond à la demande de crédit de cette délibération.

La commission préavis ce projet de délibération à l'unanimité des membres présent-e-s ayant le droit de vote, et recommande au Conseil municipal de la suivre dans ses conclusions.

Ce rapport est approuvé à l'unanimité des membres présent-e-s ayant le droit de vote.

Le Grand-Saconnex, le 27 février 2023

Damian VEIGA LÖFFEL  
Rapporteur



COMMISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, MOBILITE  
SÉANCE DU 13 MARS 2023

**Rapport concernant le Plan lumière et la stratégie des extinctions lumineuses**

---

Pour faire suite à la motion PDC « Éteignons l'éclairage public » du 30 août 2019 adressée au Conseil Municipal, ainsi qu'à la délibération de crédit d'étude de CHF 55'000.- du 13 septembre 2021 pour l'élaboration d'un plan lumière, la commission s'est réunie le 13 mars 2023 à la demande du Conseil Administratif.

M. Nobre, responsable de portefeuille de projets (SIG), M. Pavési, responsable de l'unité éclairage et mobilier urbain connecté (SIG), ainsi que M. Jimaja, Conseiller Administratif, participent à la séance.

Les commissaires ont attentivement pris connaissance de la présentation de M. Nobre, qui portait notamment sur : la mise aux normes des luminaires existants, des propositions de couleur, de modèles de luminaires, d'abaissement et d'extinction des lumières. L'ensemble des cartes y relatives ont été présentées dans les détails.

En termes budgétaires, les investissements sont estimés à CHF 1'172'050.-. Ceux-ci pourraient mener à près de CHF 50'000.- d'économies d'énergie par an, et pourraient donc être rentabilisés d'ici une vingtaine d'années.

Dans un second temps, M. Nobre a présenté les enjeux relatifs à une stratégie d'extinction lumineuse complète par zones.

Les commissaires ont posé toutes les questions nécessaires à leur compréhension.

Pour la suite, la commission se prononce en faveur de la poursuite du projet global et étudiera les travaux à mener. Les commissaires invitent le Conseil Administratif à établir un budget par phases prioritaires, en tenant compte des potentiels de subventionnements et des synergies envisageables avec les différents travaux qui auront cours sur la commune.

Ce rapport d'information est approuvé à l'unanimité des membres ayant le droit de vote.

Le Grand-Saconnex, le 13 mars 2023

Damian VEIGA LÖFFEL  
Rapporteur



### **Rapport d'information des délégués du Conseil municipal au FC Grand-Saconnex**

L'Assemblée générale ordinaire du FC Grand-Saconnex s'est déroulée le lundi 06 mars 2023 en présence de M. Michel POMATTO. Il y a 28 présents dont 20 ont le droit de vote. La présidente, Mme Carine BURNIER, ouvre la séance à 19h36 par un mot de bienvenue.

La présidente commence par saluer l'excellent travail qu'effectue le comité ainsi que l'investissement toutes les personnes qui œuvrent au quotidien pour le club. En juin 2022, la première équipe atteint la 1ère ligue pour la première fois de son histoire, et rejoint les trois plus grands clubs genevois : Servette, Meyrin et Chênois. Ainsi, le FCGS est reconnu tant au niveau cantonal que national.

Le Club a également vu arriver de nouveaux sponsors qui lui permettent de subvenir aux différents frais liés au Club, en plus de la subvention de la commune. Toutefois, le club perd son principal sponsor Dipan.

La présidente remercie la commune pour ses efforts en matière d'adaptation. En effet, à la suite de la montée en catégorie de la première équipe, plusieurs changements ont eu lieu dans l'enceinte du stade (p.ex : des caméras de surveillance).

Actuellement, le club compte plus de 470 membres. Une nouvelle équipe junior a vu le jour et la capacité de l'école de foot atteint aujourd'hui 80 enfants. Depuis 2017, le club n'a pas cessé de grandir et ce dernier a de nombreux projets afin de continuer sur cette lancée.

La période comptable du FC Grand-Saconnex s'est achevée avec une perte de CHF 48'637.76. Cela s'explique par la création de 4 nouvelles équipes et engendrant des frais supplémentaires. Le passage en 1ère ligue de la première équipe a également puisé dans les comptes du Club puisque les charges de fonctionnement ont significativement augmenté. Le départ du plus gros sponsor du club a également impacté le budget tout comme les frais extraordinaires qui se sont ajoutés pour 2022 (achat de matériel d'exploitation, équipement pour la première équipe, ...).

Les différents rapports sont acceptés à l'unanimité des votants.

Le comité est réélu à l'unanimité et 7 nouveaux membres le rejoignent : Thierry BELLON (Responsable intendance manifestations et sécurité 1ère équipe), Rémi BAKIR (Animation tournois et speaker 1ère équipe), Nicolas ROUSSET (Intendance 1ère équipe), ainsi que Julie RÉNIER, Gloria SALIJI, Sadj IVIC et Vllaznim BYTYQI (représentants parents juniors).

M. Pierre DESCLOUX a démissionné en juin 2022 de son poste de Vice-président et responsable sponsoring.

# Ville du Grand-Saconnex



En l'absence d'autres candidatures, la présidente Mme Carine BURNIER est réélue à l'unanimité des membres présents pour un troisième mandat. Elle remercie le comité et les membres pour leur confiance.

L'assemblée générale est levée à 20h35 et un apéritif-dinatoire offert par le club clôture la soirée.

Le Grand-Saconnex, le 6 mars 2023

Alessia CAVALIERI  
Déléguée

Francisco BRADLEY  
Délégué